

Conseil municipal du 25 novembre 2024

Présents : Gausson Luc, Riffaud Claude, Desbordes Didier,
Elliot Fiona, Blaignon Roland, Lecourt Virginie, Bregat Nora
Damar Vincent, Damar Charles
excusé Jeaugeard Christian procuration à Damar Vincent
M^r Damar Charles est nommé secrétaire de séance

- approbation du PV du 7 octobre 2024
M^{me} Lecourt souligne que trois thèmes n'ont pas été inscrits
au PV
 - aide pour les habitants non concernés par l'aménagement
collectif dans le bourg
 - décision seul du maire pour le prêt de 30000€
pour les vieux vestiaires
 - il n'y a pas aujourd'hui de démarche judiciaire en cour.

vote : 1 abstention 9 pour

- Statuts du SIDAPE
nouvelle appellation SIDAEP dû à la perte de l'aménagement
vote : 10 pour

- Modification des statuts de la CCALM
maison de santé du Dorat déjà en place
maison de santé de St Sulpice les feuilles en 2024
maison de santé de Bullac en 2025

Vote : 10 pour

- Convention SEHV
une étude de 2423€ a été faite pour les locaux
de l'ancienne mairie
une subvention de 80% est octroyée soit 1938€
le reste à charge pour la commune est de 484€
Vote : 10 pour

- adhésion à ACTES
dématérialisation des délibérations et du budget
coût 450 € pour 3 ans

Vote: 10 pour

- budget annuairement
une délibération sera transmise à la trésorerie pour
le transfert du solde du budget excédentaire

Vote: 10 pour

- prêt Sygubem
un prêt de 20000 € à 3,80% pour le financement de la
route de l'Auvergne soit une annuité de 6331 € par an

Vote: 10 pour

- questions diverses

- M^r le maire demande que les guirlandes soit installées
pour les fêtes

- gestion des nouveaux vestiaires

Il est demandé à l'ABBSJLC de prendre en charge à 100%
des charges de fonctionnement courantes (eau - gaz - électricité)
pour ce faire une démarche avec un membre du Club pourrait
être faite auprès des communes qui ont des joueurs à l'ABBSJLC

- M^r Deborelas évoque les différentes charges qui pèsent sur
les habitants de la commune suite aux investissements
qui ont été faits.

- M^r le maire souhaite que l'ABBSJLC paie les 40% des
charges courantes et que la saison aille à sa fin et se
réjouit des propos qu'il entend de ci de là concernant
les investissements réalisés (salle polyvalente, champ communal
anciens vestiaire, entree du stade)

- distribution des colis aux aînés n'ayant pas participé
au repas communal le 21 décembre 2014